



La Ville de Saran recherche
pour sa Direction des Services
Techniques

Maçon – Carreleur

(Poste à Temps complet – Cat C)

Située aux portes d'Orléans, la Ville de **Saran** (17 300 habitants) place la qualité de vie de ses habitants au cœur de ses priorités.

Au sein de la Direction des Services Techniques, rejoignez une équipe engagée qui œuvre chaque jour à l'entretien et à l'amélioration des équipements municipaux.

Votre savoir-faire contribuera directement à la préservation et à la modernisation du patrimoine bâti de la commune. **Construisez, entretenez et valorisez le patrimoine communal !**

Missions :

Au sein du service Bâtiments, vous intervenez sur l'ensemble des bâtiments et équipements communaux :

- Réalisation de travaux de maçonnerie courante : dalles, chapes, murs, cloisons, scellements...
- Pose de carrelage, faïence et réalisation de travaux de finition
- Travaux d'entretien, de rénovation et d'aménagement du patrimoine communal
- Lecture de plans et préparation des interventions
- Entretien du matériel, de l'outillage et des véhicules du service
- Participation à la gestion et à l'évacuation des déchets de chantier
- Suivi et compte-rendu des interventions réalisées

Compétences requises :

- Diplômes – Formation – Concours :

- CAP, BEP ou Bac Professionnel en maçonnerie, carrelage ou bâtiment
- Ou expérience significative dans ces domaines
- Permis B indispensable

- Compétences recherchées :

- Maîtrise des techniques de maçonnerie et de pose de revêtements
- Lecture de plans et organisation de chantier
- Connaissance des règles de sécurité
- Sens du travail bien fait et de la qualité de finition

- Qualités attendues :

- Autonomie et rigueur
- Esprit d'équipe et sens du service public
- Réactivité et capacité d'adaptation
- Bon relationnel et goût du travail de terrain

Contraintes spécifiques du poste :

- Travail en intérieur et extérieur, toutes saisons
- Travail en hauteur et manipulations d'outils et produits potentiellement dangereux
- Déplacements fréquents sur le territoire communal
- Port obligatoire des équipements de protection individuelle
- Interventions possibles en présence des usagers ou hors horaires d'ouverture des sites

Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire entre 24 000 € et 31 000 € brut annuel (dont Régime Indemnitaire mensuel 228 € brut) + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées + forfait Mobilité Durable

Adresser lettre de motivation + CV **au plus tard le 16 octobre 2026** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

